

Pour commencer

De quoi parle-t-on ?

Le **CETA** (Comprehensive Economic and Trade Agreement) ou AEGC (Accord économique et commercial global) est un traité de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada, signé en octobre 2016 et entré en vigueur provisoirement le 21 septembre 2017. Son but est de favoriser les échanges entre le Canada et les pays de l'Union Européenne, via quatre grands piliers : La réduction voir la suppression d'ici 7 ans des barrières tarifaires (droits de douane) entre l'UE et le Canada, la convergence de certaines normes (barrières non tarifaires) sur les biens et services échangés, l'ouverture des marchés publics canadiens pour les entreprises européennes, et enfin, l'augmentation des quotas sur les produits agricoles (Le Canada va pouvoir vendre plus de céréales à la France et la France plus de fromage au Canada).

Ce traité suscite pourtant le **débat**. D'un côté, nous avons ceux qui y voient une source de croissance économique pour les pays de l'UE. De plus, Le CETA pourrait avoir un impact positif pour les consommateurs car, via la suppression des droits de douane, les prix pourraient baisser sur les marchés canadiens et européens. D'autre part, du fait de l'harmonisation des normes, il sera plus facile pour une entreprise canadienne de certifier la conformité de ses produits exportés en Europe. Enfin, la Commission Européenne met en avant le succès que pourraient avoir les PME européennes, qui pourront désormais conquérir de nouveaux marchés outre-Atlantique. Cependant, d'autres y voient une menace pour la démocratie en Europe en raison de la mise en place des tribunaux d'arbitrage, mécanisme qui vise à protéger les entreprises étrangères de lois discriminantes. Enfin, le CETA pourrait aussi mettre à mal notre alimentation, notre santé, l'agriculture, et enfin le climat. Aucune contrainte environnementale ne figure dans le texte et de plus, il serait difficile d'établir une traçabilité complète de la chaîne de production de bœuf par exemple du côté canadien. Le CETA serait-il donc une fausse bonne idée ? Affaire à suivre.

Le CETA en quelques chiffres

- P. Kohler et S. Storm estiment que le renforcement de la concurrence induite par le CETA pourrait détruire près de 204 000 emplois en Europe d'ici 2023 !
- L'élimination des droits de douane permettrait aux consommateurs d'économiser près de 600 millions d'euros par an.
- D'ici sept ans, le Canada pourra exporter chaque année sans droits de douane vers l'Europe 67 950 tonnes de bœuf sans hormone (contre 4 162 aujourd'hui) et 75 000 tonnes de porc sans ractopamine (contre 5 549).
- Des études menées en 2009 prévoient que le CETA devrait faire progresser à terme le PIB européen entre à peine 0,02 % et 0,08 %.

Le CETA en vidéos

« **Stupid Economics** » sur [le CETA](#)

La chaîne **Xerfi Canal**, avec plusieurs émissions :

- Jean Fouré sur [L'UE doit-elle continuer de signer des accords de libre-échange ?](#)
- Sébastien Jean sur [L'UE est-elle naïve dans sa politique commerciale ?](#)

Le CETA dans l'actualité

Le CETA nuira-t-il au climat ? Le billet économique (France Culture), présentée Marie Viennot ([ici](#))

La bataille transatlantique, [Un blog de Maxime Vaudiano](#) hébergé sur le site du Monde qui porte sur les traités du CETA et du TIPP

Pour aller plus loin

Revue :

- Les frontières à l'ère de la globalisation, *Problèmes économiques*, n°3112, La Documentation française, mai 2015.
- Mondialisation & Démondialisation, *Alternatives Economiques*, Hors-Série n°101, 3^e trimestre 2014.

Ouvrages :

- MATELLE S., NIVET B., *L'Europe peut-elle faire face à la mondialisation ?*, Ed. La Documentation française, 2015.
- BERGER S., *Made in Monde*, Ed. Seuil, 2006.
- FAVARI D., *Accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada : Tout savoir sur le CETA*, Ed. L'Harmattan, 2017.

Sites web :

- [Toute l'Europe](#), média de référence sur les questions européennes.
- Sur le libre-échange et le protectionnisme : le site de « [l'éco en schémas](#) », réalisé par Anastasia Melachrinou, étudiante en économie à l'université Paris I.

La conférence :



Cécilia Bellora, économiste au CEPII et ingénieure agronome. Ses domaines de recherche portent principalement sur les politiques commerciales et les liens entre commerce international et environnement.

Karine Jacquemart, directrice générale de l'ONG Foodwatch qui défend les droits du consommateur, notamment en matière de transparence de l'information sur les produits.



Charles de Marcilly, responsable du bureau de Bruxelles de la fondation Robert Schuman

Katheline Schubert, Professeur d'économie à Paris 1 Panthéon – Sorbonne et chercheur au Centre d'Economie de la Sorbonne (CES).

Ses travaux portent sur l'environnement et les ressources naturelles. Elle est l'auteur de *Pour la taxe carbone. La politique économique face à la menace climatique* (2009). Elle est aussi présidente de la commission d'évaluation sur l'environnement et la santé du CETA.

